

DES NOUVELLES DU DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

Texte : R. Duez

Comme d'autres Réserves Naturelles en France, la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme a engagé son Diagnostic d'Ancrage Territorial cette année. Pendant six mois, Romain DUEZ (stagiaire au sein de l'équipe de la Réserve) est parti à la rencontre d'acteurs qui ont chacun leur perception de l'aire protégée.

Qu'est ce qu'un Diagnostic d'Ancrage Territorial?



Le Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT), c'est un outil qui permet de mieux comprendre comment une Réserve Naturelle s'inscrit dans son territoire. Il aide à voir les diverses perceptions qu'ont les acteurs locaux : les élus, les associations ou encore les entreprises locales. L'objectif est d'évaluer l'état d'appropriation de l'espace naturel protégé.

À quelles questions répond-il ?

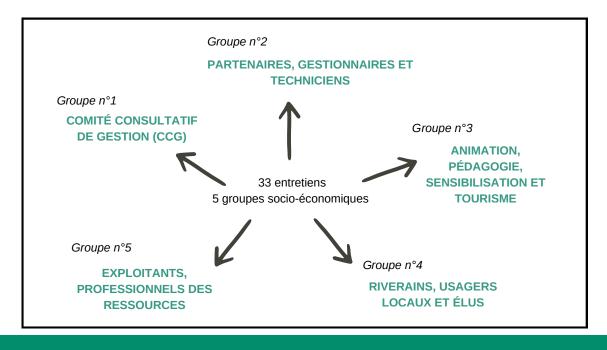
La Réserve Naturelle est-elle perçue comme une contrainte ou une plus-value par les acteurs ?

Est-ce que le regard sur la Réserve Naturelle évolue avec le temps ?

Quelles sont les attentes des enquêtés par rapport à la Réserve Naturelle ?

Des acteurs classés en plusieurs catégories...

Pour que les résultats soient exploitables, 33 acteurs ont été interrogés. Les profils des enquêtés étaient variés : chasseurs, pêcheurs à pied, guides touristiques, élus politiques, institutions, associations de riverains... Pour hiérarchiser ces profils très hétéroclites, 5 catégories socio-économiques ont été utilisées afin de classer les acteurs. Ces groupes ont permis de créer des notations qui ont servi de base dans l'analyse des résultats.



Retour sur la réunion de restitution des résultats du DAT

Organisée le 17 juillet, cette réunion a permis de présenter les principaux résultats du diagnostic d'ancrage territorial (DAT). Les acteurs interrogés lors des enquêtes ont été conviés, ainsi que l'équipe de la Réserve Naturelle. Nous avons tout d'abord exposé les principaux indicateurs d'analyse : la connaissance, l'intérêt et l'implication. Cette réunion a été enregistrée et peut être visionnée <u>via ce lien</u>.

Les acteurs présents ont échangé autour de plusieurs thématiques. Parmi les remarques formulées, la communication de la Réserve a été jugée perfectible. L'un des participants a souligné que la Réserve ne devrait pas centrer sa communication sur la répression et les interdictions, mais plutôt adopter une stratégie valorisant ce qui est autorisé dans l'espace protégé.

Par ailleurs, bien que cela dépasse le périmètre du DAT, les zones de protection forte (ZPF) ont également fait l'objet de discussions. Certains acteurs ont interrogé la Réserve sur sa position à ce sujet, exprimant leurs craintes quant à un éventuel durcissement des mesures dans les années à venir.



En conclusion du DAT

Ce diagnostic a permis de recueillir une multitude de points de vue et de dégager certaines tendances partagées par plusieurs acteurs. Bien que la Réserve soit reconnue par tous pour son niveau de protection jugée comme efficace, des axes d'améliorations ont été formulés. La communication, l'accès à l'information, la nouvelle réglementation, la cohabitation des usages, et de nombreux autres sujets ont été identifiés comme pouvant être améliorés. Ces diverses requêtes ont été prises en compte dans ce rapport. Certaines d'entre elles pourront être intégrées au prochain plan de gestion sous forme de propositions d'actions.

Pour en savoir plus...

Le rapport complet du DAT et sa version simplifiée sont accessibles <u>en cliquant sur ce lien</u> (en bas de page). Vous y trouverez l'analyse détaillée des divers indicateurs, ainsi que des propositions d'actions pour renforcer le niveau d'ancrage de la Réserve Naturelle. Bonne lecture!

Et les habitants?

Les habitants ne sont pas oubliés. Leur avis sera recueilli à compter d'octobre 2025 par un groupe d'étudiants du Master Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral de Dunkerque dans le cadre de leur atelier professionnel. Ce travail permettra de compléter le diagnostic réalisé auprès des acteurs locaux et de dégager les priorités en terme de gestion de la Réserve Naturelle. Merci de leur réserver un bon accueil.

UNE PÊCHE QUI A MAL TOURNÉ

Texte : A. Meirlani

En début d'été, l'équipe de la Réserve Naturelle est intervenue suite à la découverte de requins enchevêtrés dans un filet de pêche échoué sur son territoire. Retour sur une opération exceptionnelle.

Tout commence par un appel

Début juillet, une équipe de bénévoles de Picardie Nature est en prospection afin de suivre la reproduction des Phoques veaux-marins et assurer la sensibilisation du public sur ce sujet afin d'éviter tout dérangement sur les individus présents sur la zone Nord de la Réserve Naturelle. C'est alors qu'ils détectent un filet échoué sur la plage contenant un nombre important de requins accompagnés de 12 Mulets porcs (*Chelon ramada*). Immédiatement ils préviennent l'équipe de la Réserve de leur découverte, transmettent des photos et la position GPS du filet où les animaux sont déjà morts.

L'identification

A l'arrivée des agents de la Réserve, poissons et requins sont frais indiquant une capture récente dans le filet. Peu habitués de l'observation de requins, les agents se sont rapprochés de spécialistes permettant de confirmer l'identifications de ceux-ci comme étant 11 femelles de Requins hâ (*Galeorhinus galeus*) mesurant chacune près de 1,50m. Les Requins hâ sont des animaux communs sur nos côtes. Ils se ségrégent parfois en groupe de mâles ou de femelles et migrent vers les eaux plus froides du nord en période estivale, ce qui semble être le cas ici. Ils se nourrissent surtout de poissons, de fond ou pélagiques, de céphalopodes et parfois de crustacés, de vers ou d'échinodermes.

Rien à craindre donc lors de vos baignades!

Comme d'autres espèces de requins, ils sont ovovivipares, c'est à dire que les œufs éclosent dans la femelle et que de jeunes Requins hâ de 30-40 cm sortent de son corps. De ce fait, le rythme de reproduction est lent, avec un faible nombre de jeunes par "portée".

La principale menace pour cette espèce est l'homme et la pêche. <u>Elle est considérée comme en danger critique à l'échelle mondiale.</u>







Crédit photos : A. Meirland

Que s'est-il passé?

Il semblerait que les requins, à la poursuite des mulets se soient pris dans un filet posé par un pêcheur. Le filet a dû s'arracher sous le poids des animaux et dériver jusqu'à son lieu d'échouage, dans la Réserve Naturelle. Une pêche qui a mal tournée pour les requins...

Comment réagir si je fais une observation inhabituelle sur la Réserve ?

Si comme les bénévoles de Picardie Nature vous faites une observation qui vous surprend, ayez les mêmes réflexes qu'eux :

- Contacter l'équipe de la Réserve : 06 86 67 98 05 (n'hésitez pas à laisser un message), reservenaturelle@baiedesomme.fr
- Prenez des photos avec un objet à proximité permettant d'avoir une idée de la taille
- · Noter la position GPS

LES ECOSYSTEMES PICARDS AU CŒUR D'UN PARTENARIAT

Texte : C. Perron

Le littoral picard accueille une mosaïque d'habitats côtiers et une diversité d'espèces faunistiques et floristiques de fort intérêt patrimonial et/ou protégées. Des manques de connaissances ont été identifiés par le Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale et le Syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard (SMBSGLP), gestionnaires de plusieurs espaces naturels protégés du littoral picard, dont la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme. Pour répondre à cette problématique, ainsi que pour poursuivre et/ou développer des actions de gestion, le Parc naturel marin et le SMBSGLP lancent un projet commun en 2025-2027 pour étudier et gérer ces écosystèmes.

Amélioration de la connaissance et gestion des espèces (faune et flore)

Plusieurs actions sont mises en place pour mieux connaître les espèces et leurs habitats, et mettre en œuvre des mesures de gestion afin d'améliorer leur état de santé. Les thématiques abordées dans cet axe sont : la nidification des gravelots, les zones fonctionnelles des oiseaux, les mollusques à l'interface terre - mer, la flore.

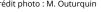
Parmi ces actions, l'une d'elles porte sur l'identification des oiseaux marins et côtiers sur les reposoirs de marée haute en baie de Somme. Pour cela, l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme effectue les comptages sur ce site, et le Parc naturel marin finance l'association Picardie Nature pour réaliser les comptages sur le reste de la baie de Somme. Ces comptages sont faits chaque mois durant l'année 2025.



Autre action phare : un programme de connaissance et de gestion sur la flore (Chou marin, Obione pédonculée, arroches...) mené en collaboration entre le Parc, le Syndicat mixte et le Conservatoire botanique national de Bailleul.

Amélioration de la connaissance, surveillance et gestion des habitats







Crédit photo : F. Creignou

Le Parc naturel marin et le SMBSGLP mettent en place des actions sur la connaissance des roselières (expérimentation d'une cartographie par drone, suivi de l'avifaune nicheuse fréquentant les roselières), sur la surveillance des habitats meubles intertidaux (bancs de sable et vasières), sur la réduction des pressions sur les habitats de l'arrêté de protection de biotope « Cordons de galets de la Mollière » à Cayeux-sur-mer (canalisation du public, gestion des milieux, cartographie et des gestion espèces exotiques envahissantes).

Concernant les habitats meubles intertidaux, le suivi est réalisé au sein de la RNN selon le protocole de Réserves Naturelles de France. Deux stations sont suivies en automne, une positionnée sur l'habitat des sables fins envasés à coques et polychètes et une autre sur l'habitat des sables fins dominés par *Nephtys cirrosa*. Le Parc naturel marin travaillera sur la définition d'une stratégie de suivi de ces habitats à l'échelle de la baie de Somme.

Amélioration de la connaissance de la fréquentation à l'échelle de la baie de Somme









Le Parc naturel marin a expérimenté depuis plusieurs années des méthodes et des outils afin d'être en mesure de mieux déterminer les effets engendrés par le cumul spatial et temporel des usages de loisirs sur les milieux naturels. Depuis 2023, le Parc naturel marin a lancé le projet OPALE pour poursuivre ce travail. L'objectif de cette action est de pouvoir intégrer de nouvelles données (usages de loisir, patrimoine naturel), en particulier des données acquises par la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme.

En parallèle, une étude de la fréquentation sur le secteur Le Hourdel – Cayeux-sur-mer et la RNN Baie de Somme est menée par le SMBSGLP pour mieux comprendre les interactions possibles avec les enjeux écologiques. L'objectif est d'estimer la répartition spatiale et temporelle de la fréquentation humaine sur le secteur Le Hourdel – Cayeux-sur-mer et la RNN Baie de Somme (avec un minimum de 200 comptages). Les informations issues des éco-compteurs mis en place dans le cadre du Grand Site seront également intégrées à cette étude.

Sensibilisation du public aux enjeux écologiques du littoral picard

Le Parc naturel marin et le SMBSGLP (en particulier les agents de la Réserve) souhaitent mettre en œuvre des actions communes de sensibilisation sur le littoral auprès du public. Il s'agit également d'élaborer des outils de communication et de sensibilisation communs, et de participer à des évènements communs afin de faire connaître les enjeux écologiques et transmettre les bons gestes à adopter.



Crédit photo : M. Mao





hoto : D. Dufresnoy

QUAND LES OISEAUX NOUS VOIENT

Texte : N. Castel

Le Parc du Marquenterre, site majeur pour la conservation des oiseaux migrateurs et la sensibilisation du public à la biodiversité, est un lieu privilégié pour la découverte des oiseaux dans leur environnement naturel. Mais cette fréquentation, si elle n'est pas maîtrisée, peut devenir une source de dérangement pour l'avifaune. C'est dans ce contexte que la Réserve a mené une étude afin d'évaluer l'impact des visiteurs sur la quiétude de la faune dans le Parc.

Se mettre à la place des oiseaux

L'objectif de l'étude est d'adopter le point de vue des oiseaux d'eau pour mieux comprendre leur perception de l'environnement et ainsi identifier les zones du Parc où ils peuvent apercevoir les visiteurs. Cartographier ces espaces permet ensuite d'ajuster la gestion mise en place ainsi que les aménagements pour limiter le dérangement.

Une première phase de l'étude s'est déroulée à l'été 2024, moment où la végétation dissimule le plus les chemins du parc. La seconde a eu lieu au début de l'année 2025, afin de prendre en compte l'évolution des conditions de visibilité avec la disparition du feuillage.



Des visiteurs plus visibles en hiver



En été, l'étude a révélé que les visiteurs étaient visibles sur près de 30 hectares. Les principales zones de visibilité se trouvent aux abords des observatoires, là où certaines palissades ne sont pas assez longues ou hautes pour dissimuler les visiteurs. De même, les chemins non bordés de haies exposent complétement les visiteurs aux regards des oiseaux se trouvant dans les prairies du parc.

En hiver la

En hiver, la surface de visibilité a doublé, atteignant 63 hectares en incluant les zones de visibilité partielle. Cela s'explique par l'absence de feuillage, qui rend les visiteurs davantage visibles, notamment aux abords de certains observatoires et à travers des trouées dans les haies.



rédit photo : N. Castel

Pour un aménagement respectueux de la nature

Les résultats de cette étude permettent une meilleure compréhension du dérangement potentiel lié à la fréquentation et mettent en évidence des faiblesses dans certains aménagements, en particulier en période hivernale. Elle offre ainsi des pistes précieuses pour améliorer la gestion et les aménagements du Parc en envisageant des ajustements tel que le prolongement ou le rehaussement de certaines palissades. Cela permettra à terme de continuer à accueillir le public dans un cadre toujours plus respectueux de la nature.

UNE ENVAHISSANTE ENVAHIE PAR UN ENVAHISSANT...

Si la Spartine anglaise fait partie des espèces exotiques envahissantes bien connues des habitués de la Baie, <u>Claviceps purpureum</u>, le champignon qui la colonise l'est beaucoup moins. Zoomons sur cet envahissant qui envahit notre exotique envahissante.

La Spartine anglaise (*Spartina anglica*) est une espèce exotique envahissante bien présente en Baie de Somme, arrivée en 1920 depuis la Baie des Veys. Elle est issue du croisement de la Spartine européenne (*Spartina maritima*) avec une Spartine américaine (*Spartina alterniflora*) en Angleterre qui donna un hybride stérile, la Spartine de Townsend (*Spartina townsendii*). Suite à un doublement de son stock de chromosomes, cet hybride est devenu fertile sous la forme de la Spartine anglaise. Sa dernière cartographie par l'équipe de la Réserve sur les prés salés date de l'été 2024. En automne 2024, suite à des observations historiques de Brigitte Delaporte, un champignon, l'Ergot de seigle (*Claviceps purpureum*) a été observé sur la Spartine anglaise dans de nombreux endroits des prés salés de la Réserve. Il a été également vu, dans une bien moindre mesure, sur l'Oyat (*Ammophila arenaria*) et le Chiendent maritime (*Elytrigia acuta*). Il se présente sous la forme d'une excroissance noire ou violacée qui a la forme d'un ergot de coq (d'où son nom).



Ergot de seigle sur la Spartine anglaise (à gauche), sur l'Oyat (au centre), et sur le Chiendent littoral 'à droite)

Ce champignon vénéneux est bien connu pour causer une maladie, l'ergotisme, appelée, au Moyen Age, mal des ardents ou feu de Saint Antoine. Cette maladie est liée de la présence de l'Ergot sur les céréales utilisés pour faire du pain et aurait causé des centaines de milliers de morts depuis la domestication de ces graminées. Cette maladie se caractérise par des hallucinations (le LSD a été synthétisé depuis l'Ergot) et par une vasoconstriction artériolaire qui peut entraîner la chute des membres puis la mort.

Saint Antoine dit le Grand aurait survécu à l'ergotisme, il est ainsi le saint patron des ergotiques et un ordre monastique du Moyen âge (les Antonins) s'était spécialisé dans le traitement des malades en leur donnant notamment du pain blanc non contaminé. L'Ergot, favorisé par les climats océaniques, était fréquent dans le nord de la France et de nombreuses peintures de l'âge d'or hollandais mettent en scène des ergotiques comme Les mendiants ou cul de jatte de Pieter Brughel en 1568. Salvador Dali a peint La tentation de St Antoine avec des figures hallucinées en 1946, dans un style différent de celle de Jérôme Bosch en 1501.



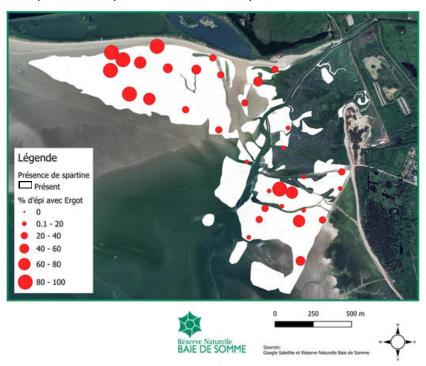




La tentation de St Antoine de Salvador Dali

La tentation de St Antoine de Jérôme Bosch

Dans la Réserve Naturelle, nous avons estimé durant l'automne 2024 le nombre d'épis de Spartine anglaise contaminés par l'Ergot de seigle. La méthode était simple, on regarde 100 épis différents sur un secteur et on fait un pourcentage. Sur certains secteurs, notamment au pied de la digue du Parc du Marquenterre, plus de 80% des épis sont contaminés.



Proportion d'infestation des épis de spartine par l'ergot

Il est fort probable que cette contamination limite la reproduction sexuée de la Spartine anglaise. Dans les prés salés, l'ergot présent est *Claviceps purpureum* dit "C3" car il s'agit d'une souche américaine qui se serait propagée sur le continent européen dans les prés salés. Ainsi, une espèce de champignon d'origine américaine pourrait limiter la progression d'une espèce exotique envahissante...

Une envahissante envahie par un envahissant...

Vous pourrez observer l'Ergot de seigle en vous promenant sur les prés salés. Évitez d'y toucher, sa teneur en toxine étant, d'après certains auteurs, encore plus importante que sur les milieux "terrestres".

Pour aller plus loin sur le sujet de l'Ergot de seigle, direction le site de Radio France

PETIT GUIGNETTE, GRAND VOYAGEUR

Texte : C. Carbonnier

Brève de voyage...



Il est arrivé en rase-motte sur l'îlot du poste 6, revêtu de son manteau brun et de son bedon blanc à bretelles : un **Chevalier guignette bagué** l'année dernière à **Farsund**, commune lovée dans un fjord du **sud-ouest de la Norvège**, le long de la mer du Nord, a fait escale quelques heures seulement au Parc du Marquenterre, profitant des niveaux d'eau bas pour glaner deci delà quelques insectes sur les berges. Farsund... Un nom qui sonne comme une promesse d'évasion, *far* signifiant "voyage" en norvégien, et *sund*, "détroit".

Quel plaisir de retrouver son petit **hochement de queue** caractéristique, et ses coursespoursuites trépidantes : car ce limicole si mignon est un vrai solitaire, qui chasse tout intrus de son espèce osant s'approcher de son garde-manger!



Ce petit individu, que nous nommerons R-a/Yf(NAV) — un sobriquet un peu barbare, mais qui correspond tout simplement aux codes et couleurs de ses bagues — n'est pas resté bien longtemps : juste de quoi recharger les batteries, et hop ! Le voici reparti.

Venu probablement de Scandinavie où, espérons-le, il a élevé une joyeuse nichée au printemps, il rejoindra dans une poignée de semaines quelque point d'eau d'Afrique subsaharienne. Souhaitons que là-bas, un observateur chanceux scrutera attentivement ses jolies pattes, et qu'il nous donnera de ses nouvelles ; pour que nous aussi, nous voyagions à travers lui...

Pour consulter son chemin de vie, cliquez juste ici!

Et pour retrouver les autres très bons articles du Blog du Parc du Marquenterre, c'est par là!

Vous souhaitez participer à la préservation de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, à l'amélioration des connaissances, découvrir les missions des agents de façon ponctuelle ou régulière? Rejoignez nous lors des opérations suivantes.

25/11*: Remise en état de la ganivelle et du point de vue du sentier des Bergers / 9h-12h

Objectif de l'action : Maintenir en état le sentier des Bergers par l'entretien et la remise en état du belvédère et des ganivelles et la coupe et l'évacuation d'éléments végétaux gênants.

<u>Déroulé</u>: Des planches seront réinstallées au niveau du belvédère afin de retenir le sable qui y sera remis. La ganivelle sera renforcée et retendue. Les branches gênantes seront coupées et évacuées.

09/12 : Ramassage de déchets et prospection blanchon / 9h-12h

+ Tri et pesée des déchets / 14h à 16h

<u>Objectifs de l'action :</u> Le matin, il s'agira d'évacuer les déchets qui s'accumulent en haut de plage en suivant le protocole OSPAR notamment. Ce temps sur le terrain pourra être l'occasion de réaliser une prospection pour repérer d'éventuelles naissances de Phoque gris. L'après-midi sera consacrée au tri et à la pesée des déchets ramassés le matin. Il est possible de ne venir que sur l'une des deux demijournées.

<u>Déroulé</u>: Le matin, déplacement sur le haut de plage du nord de la Réserve en ramassant les déchets présents et observation du littoral en vue de repérer d'éventuels jeunes Phoques gris. L'après-midi, les déchets seront triés selon différentes catégories avant d'être comptés et pesés.

02/02* : Entretien de ganivelles et arrachage d'argousier aux abords du parking de la Maye / 9h-12h

Objectif de l'action : Entretenir les abords du parking de la Maye en vue de canaliser le public hors des zones à enjeux et restaurer les pelouses dunaires.

<u>Déroulé</u>: Suite aux travaux de réfection de la ganivelle en octobre 2025, l'ancienne ganivelle doit être démontée. Les crampons seront donc enlevés avant de pouvoir enrouler l'ancienne ganivelle et de l'exporter de la zone. Enfin, les piquets inutiles seront retirés. Selon l'avancement de ces actions, de l'arrachage d'argousiers pourra être réalisé.

26/03* : Montage des zones de protection en faveur des Gravelots / 9h-17h (prévoir un pique-nique)

Objectif de l'action : Favoriser la reproduction du Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) en installant une zone de tranquillité en vue de la nidification de cette espèce.

<u>Déroulé</u>: Déplacement en tracteur du Parc du Marquenterre à l'Anse Bidard. Dépose du matériel et installation des enclos anticipatifs. Mise en place d'un piquet tous les 30 mètres, d'un cordage reliant les piquets et pose de panneaux d'information.

07/04 : Elimination d'espèces exotiques envahissantes végétales / 9h-12h

<u>Objectif de l'action :</u> Cinq espèces exotiques envahissantes végétales ont été répertoriées dans le périmètre de la Réserve. Il s'agit donc d'éliminer ces espèces qui portent préjudice aux espèces locales. <u>Déroulé :</u> Autant que possible, les plantes seront arrachées à la main. Lorsque la taille de celles-ci ne permettra pas leur arrachage, la coupe pourra être envisagée. Les éléments éliminés seront exportés pour destruction.

Renseignements et inscription (obligatoire) par mail : reservenaturelle@baiedesomme.fr Prévoir une tenue adaptée. Des gants pourront être prêtés aux personnes qui n'en auraient pas.

*Chantiers nécessitant une bonne condition physique.

